

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL**

9 MARS 2017
8H15

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 9 mars 2017, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Madame Julie Tasker-Brown, Conseillère
Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
Madame Maria Torres, Conseillère

Absents: Monsieur Beny Masella, Maire
Madame Colleen Feeney, Conseillère

Aussi présent: Monsieur Claude Gilbert, Greffier

Madame Elizabeth Ulin, Maire suppléant, a agi comme présidente de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20170309-001

La présidente de la séance déclara la séance ouverte à 8h25.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 9 mars 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20170309-002

3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 8 mars 2017.

2) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion:

Adresse	Projet	Recommandation du CCU
48-54 Westminster N.	installation d'un conduit de ventilation	tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20170309-003

4. Avis de motion et dispense de lecture d'un règlement autorisant un emprunt pour la réalisation de travaux routiers, d'aqueduc et d'égout, la réparation de trottoirs et le remplacement de lampadaires sur les avenues Brock et Ballantyne entre Curzon et Sherbrooke

Madame Elizabeth Ulin, Maire suppléant, donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt pour la réalisation de travaux routiers, d'aqueduc et d'égout, la réparation de trottoirs et le remplacement de lampadaires sur les avenues Brock et Ballantyne entre Curzon et Sherbrooke ».

Un projet de règlement sera mis à la disposition du public au moins deux jours juridiques avant la séance à laquelle la Conseil aura choisi d'adopter ledit règlement.

Madame Elizabeth Ulin, Maire suppléant, demanda que dispense de lecture dudit règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt pour la réalisation de travaux routiers, d'aqueduc et d'égout, la réparation de trottoirs et le remplacement de lampadaires sur les avenues Brock et Ballantyne entre Curzon et Sherbrooke » soit accordée.

5. Période de questions du public

À 8h29, la présidente de la séance nota le début de la période de questions.

6. Levée de la séance

À 8h30, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Julie Tasker-Brown, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20170309-004

Elizabeth Ulin
Maire suppléant

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20170309*